



**FÉDÉRATION ÉTUDIANTE
COLLÉGIALE DU QUÉBEC**

LA GESTION DE L'EAU

Au Québec et dans le monde

**78^e Congrès ordinaire
7, 8 et 9 novembre 2014
Cégep de Sept-Îles**

Fédération étudiante collégiale du Québec

Recherche, analyse et rédaction :

Eduardo Vinicius Marciano, chercheur étudiant

Révision et correction :

Francis St-Laurent, coordonnateur aux affaires sociopolitiques et à la recherche

Émilie Joly, vice-présidente

Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)

La Fédération étudiante collégiale du Québec est un organisme qui regroupe plus de 65 000 étudiants répartis dans 20 cégeps, des secteurs collégiaux préuniversitaire et technique, dans plus d'une douzaine de régions du Québec. Fondée en 1990, la FECQ étudie, promeut, protège, développe et défend les intérêts, les droits et les préoccupations des étudiants des collèges du Québec, en tant qu'étudiants tout comme en tant que citoyens. L'accessibilité universelle de tous les paliers de l'éducation dans un enseignement de qualité constitue la principale base de revendication de la FECQ : tous devraient avoir accès aux études postsecondaires, peu importe leur condition socio-économique ou celle de leurs parents. De plus, la FECQ s'est donnée comme mission première la cause sociale des jeunes Québécois.

La voix des étudiants québécois au niveau national

La FECQ, à travers toutes ses actions, se veut l'organisme porteur du message des jeunes Québécois. Autant dans ses activités militantes que politiques, elle livre l'opinion des étudiants de niveau collégial. Présente aux différentes tables sectorielles et nationales du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science du Québec (MESRS), elle est la mieux située pour faire entendre son message, en créant des partenariats utiles tant aux étudiants qu'aux instances du ministère et du gouvernement.

La FECQ entretient des relations avec les partis politiques, autant provinciaux que fédéraux, sans être partisane pour autant. Elle se fait un devoir de communiquer à tous les intentions des politiciens pour que les étudiants effectuent des choix éclairés quand vient le temps de choisir les gestionnaires qui s'occuperont du développement des institutions québécoises.

Fédération étudiante collégiale du Québec

1000, rue Saint-Antoine Ouest, bureau 409

Montréal (Québec) H3C 3R7

Téléphone : 514 396-3320

Télécopieur : 514 396-3329

Site Internet : www.fecq.org

Courriel : fecq@fecq.org

L'usage du masculin est utilisé à des fins linguistiques et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Table des matières

INTRODUCTION	4
SURVOL DE L'ÉTAT DE L'EAU AU QUÉBEC	5
RÉSERVES D'EAU	5
HYDROÉLECTRICITÉ	6
AGRICULTURE	7
CONSOMMATION INDUSTRIELLE	7
LES INFRASTRUCTURES	8
SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	8
STATIONS D'ÉPURATIONS	10
L'EAU EMBOUTEILLÉE	11
LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX	11
LA CONSOMMATION	13
LES ENJEUX INTERNATIONAUX	13
POLLUTION DES COURS D'EAU	15
PRIVATISATION	17
LUTTES À LA PRIVATISATION	18
REDEVANCES SUR L'EAU	19
RECOMMANDATIONS	21
LA GESTION DE L'EAU AU QUÉBEC	21
RÉDUCTION DE L'EAU EMBOUTEILLÉE	22
PRIVATISATION	23
GESTION DE L'EAU DANS LE MONDE	25
CONCLUSION	26
LISTE DES RECOMMANDATIONS	26
BIBLIOGRAPHIE	27

Introduction

L'eau est source de vie. Elle est indispensable à la survie de l'être humain. Mais celui-ci avec sa grande insouciance court parfois à sa propre perte. À l'échelle mondiale, une grande quantité de personnes n'ont pratiquement pas accès à l'eau. De plus, une bonne partie de nos ressources aquifères deviennent impropres à la consommation étant donné la pollution croissante des différents cours d'eau. Cela résulte en des millions de morts par années en raison des différentes maladies liées à la mauvaise qualité de l'eau. Cependant, tout n'est pas critique alors qu'il y a eu des améliorations significatives dans certains aspects quant à l'accès à l'eau, notamment.

La situation au Québec n'est pas aussi problématique, d'autant plus que nous pouvons compter sur une des plus vastes réserves d'eau douce au monde. Cette richesse fait l'envie d'une partie importante de la population mondiale. Mais que fait le gouvernement québécois avec toute cette richesse? La population québécoise, quant à elle, utilise-t-elle adéquatement l'eau ou bien la gaspille-t-elle énormément? C'est ce que nous essayerons de déterminer à travers ce document.

Tout d'abord, nous nous pencherons sur la question de l'eau au Québec. Nous ferons un survol de l'état de l'eau au Québec présentement. Nous nous attarderons notamment aux réserves d'eau, à l'hydroélectricité, à l'agriculture, à la consommation industrielle et aux infrastructures qui sont en place. Par la suite, il sera question de la problématique entourant toute la question de l'eau embouteillée. Pour terminer, nous dresserons en premier lieu un portrait de la situation à l'échelle planétaire et en deuxième lieu nous mettrons en lumière la question de la privatisation de l'eau, un enjeu majeur dans plusieurs régions du monde.

Survol de l'état de l'eau au Québec

Réserves d'eau

De quelles ressources le Québec dispose-t-il réellement? Dans le dernier rapport sur l'état de l'eau et des écosystèmes aquatiques au Québec, émis par le gouvernement du Québec, le territoire du Québec est recouvert de 22% d'eau. En terme de plans d'eau douce, le Québec possède sur son territoire près de 3,6 millions de plans ce qui constitue 12,4 % de son territoire total. On y compte environ un demi-million de lacs ainsi que des dizaines de milliers de rivières et des ruisseaux. Cette situation fait en sorte que le Québec renferme environ 3% des réserves renouvelables d'eau douce au monde, selon les Nations Unies. C'est énorme si l'on considère que le Canada possède la plus importante réserve d'eau au monde c'est-à-dire, 9%. Le fleuve Saint-Laurent est le plus important cours d'eau qui relie les Grands Lacs de l'Amérique du Nord à l'océan Atlantique au Canada. Il reçoit les eaux de plus du tiers de l'ensemble du territoire québécois.¹ Il devient également un estuaire à la hauteur de l'île d'Orléans, pour s'élargir ensuite et devenir un golfe près de Pointe-des-Monts. Plus de 45% de l'eau potable consommée par la population provient du Saint-Laurent.² En ce qui a trait aux eaux souterraines, elles sont présentes à peu près partout au Québec. Toutefois, elles ne sont pas réparties de façon égale à travers la province. Néanmoins, ces apports d'eau souterraine contribuent au maintien de la santé des écosystèmes aquatiques et humides en préservant des habitats essentiels aux espèces qui les composent.³ Lorsqu'on s'attarde aux réserves d'eau du Québec, il faut également se tourner du côté des milieux humides qui se développent dans les zones de transition entre les milieux terrestres et aquatiques ou aux dépressions mal drainées. Environ 10% de la province est constituée des milieux humides. Plus précisément, les milieux humides sont de quatre types différents. Il y a les étangs, les marais, les marécages et les tourbières. Cette dernière est d'ailleurs celle qu'on retrouve avec plus de fréquence. De fait, elles représentent tout près de 80% des milieux humides du Québec.⁴ Par conséquent, en offrant une grande diversité en matière d'écosystème aquatique, le Québec voit une quantité impressionnante d'espèces floristiques et fauniques vivre sur son territoire.⁵

¹DEVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, De l'eau du nord au sud et d'est en ouest, [En ligne], 2014, <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/rapportsurleau/portrait-Qc-aquatique-eau-nord-sud-est-ouest.htm>, (page consultée le 25 octobre 2014).

²CULHUAC SCHMIDT, Katja Hanne, LA SURCONSOMMATION DE L'EAU POTABLE AU QUÉBEC, [En ligne], https://www.usherbrooke.ca/environnement/fileadmin/sites/environnement/documents/Essais2011/Culhuac_K_03-02-2012_.pdf, (page consultée le 25 octobre 2014).

³IBID 1

⁴IBID 1

⁵IBID 1

Hydroélectricité

Le Québec produit la très grande majorité de son électricité à partir du potentiel hydroélectrique. De fait, nous disposons d'une puissance installée de 47 110 MW, ce qui représente plus de 97% de l'ensemble de sa production nette d'électricité.⁶ L'hydroélectricité québécoise est une source d'énergie propre et renouvelable, produite dans une perspective de développement durable. Les centrales hydroélectriques émettent en moyenne 35 fois moins de gaz à effet de serre que les centrales au gaz naturel et environ 70 fois moins que les centrales au charbon. Pour cette raison, le Québec affiche un bilan d'émissions de GES par habitant parmi les plus bas en Amérique, soit 11,5 tonnes par habitant, alors que la moyenne canadienne est de 22,7.⁷ Hydro-Québec, possède 59 centrales hydroélectriques. À l'aide de ses centrales, cette dernière produit la presque totalité de son électricité, 98%, à partir de l'eau. Cela contribue, comme mentionné ci-dessus, à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le Québec a également un important potentiel hydroélectrique non exploité. Présentement, des projets dont la capacité atteint plus de 2400 MW, sont en construction. Toutefois, de tels projets entraînent également leurs lots de problèmes. Au Québec, de nombreux écosystèmes, forêts, milieux humides et espèces sont déjà très perturbés ou détruits à cause d'une grande quantité de barrages construits par le secteur privé et le gouvernement. À titre d'exemple, le Québec compte 4200 barrages privés, dont 800 sont gérés par le gouvernement et 600 par Hydro Québec.⁸

Comme mentionnés au paragraphe précédent, certains barrages appartiennent à des sociétés privées. Un tel scénario peut parfois engendrer des situations troublantes comme ce fut le cas avec la rivière Saguenay, dont le lit, entre Alma et la centrale Shipshaw est la propriété de la multinationale Rio Tinto Alcan, en vertu d'accord datant du début du 20e siècle. De fait, Rio Tinto Alcan est l'une des seules compagnies qui n'ont pas été touchées par la nationalisation de l'électricité dans les années 1960. La principale raison était que son réseau d'environ 44 barrages au Saguenay-Lac-Saint-Jean est utilisé presque exclusivement pour la production d'énergie pour ses propres alumineries. Un tel scénario a fait en sorte qu'Alcan n'a pas payé les redevances qui devaient nécessairement être versées. Sans compter que la puissance de la rivière Saguenay est telle que si les trois barrages d'Alcan n'alimentaient pas ses usines, ils pourraient desservir une population de plus d'un million de personnes.

⁶ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Hydroélectricité du Québec : Une solution avantageuse pour le nord-est, [En ligne], 2010, https://www.mrif.gouv.qc.ca/content/documents/fr/BR_Energie_FR.pdf, (page consultée le 25 octobre 2014).

⁷ Ibid 6

⁸ Ibid 2

Agriculture

Il existe peu d'information en ce qui concerne la qualité de l'eau utilisée à des fins agricoles. Si de façon générale, elle semble bonne, certaines problématiques ont été soulevées. Notamment, des enjeux reliés à la contamination des eaux par des activités humaines telle l'irrigation à partir de l'eau des rivières ainsi que l'irrigation à partir de l'eau souterraine.⁹ De plus, la nouvelle politique de l'eau, établie par les autorités provinciales, ajoute une contrainte additionnelle en ce qui concerne l'activité agricole, car elle établit un périmètre de protection autour des puits afin que la qualité des eaux souterraines soit préservée. Ce n'est pas seulement au niveau de la qualité de l'eau utilisée à des fins agricoles qu'il y a un manque d'information claire et précise. De fait, il existe également une absence de connaissances en matière d'approvisionnement en eau des fermes. Elles concernent quatre points majeurs :

- La connaissance limitée des caractéristiques des aquifères exploités par les collectivités rurales
- Le type d'approvisionnement en eau des fermes et l'utilisation réelle de l'eau par secteur
- Le suivi limité de la caractérisation des eaux de surface et souterraine utilisé à des fins agricoles
- Le support limité au développement des connaissances reliées aux aspects technicoéconomiques de l'irrigation des cultures¹⁰

Au Québec, on utilise surtout l'agriculture pluviale. Il se fait très peu d'irrigation et d'arrosage vu l'abondance des ressources. L'irrigation est plutôt utilisée pour la culture maraichère. C'est au niveau de la pisciculture que la consommation agroalimentaire est la plus élevée.

Consommation industrielle

En ce qui concerne la consommation industrielle, le Québec compte une grande concentration d'entreprises à forte consommation hydraulique. Plusieurs industries consomment une quantité d'eau énorme pour la production de biens et de services. C'est notamment le cas des industries de pâtes et papier, du pétrole, de la métallurgie, de la chimie et de l'eau embouteillée. L'industrie qui consomme le plus au Québec est celle des pâtes et papiers à plus de 69 % de la quantité totale d'eau consommée par le secteur industriel. Par la suite vient le secteur métallurgique avec 21% et le moins de 10% qui reste est distribué aux autres secteurs industriels. Fait intéressant, les industries de la fabrication situées en Ontario et au Québec consomment la plus grande part d'eau, au Canada. Le Québec se

⁹ AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA, Analyse des questions d'approvisionnement en eau pour le secteur de l'agriculture, [En ligne], 26 mars 2013, http://www4.agr.gc.ca/resources/prod/doc/pfra/pdf/awsi-paea_qc_f.pdf, (page consultée le 25 octobre 2014).

¹⁰ Ibid 9

située au deuxième rang avec tout près de 22,5%. Du point de vue de l'eau douce de surface prélevée par les industries de la fabrication, 23,8% sont extraites au Québec, ce qui lui vaut la deuxième place, également derrière l'Ontario.¹¹ Point important à retenir, l'eau prélevée dans les industries de la fabrication ne sert pas seulement qu'à des fins industrielles. Elle sert aussi pour le refroidissement, la condensation et la production de vapeur. Enfin, plusieurs établissements manufacturiers doivent traiter l'eau prélevée avant de s'en servir comme eau industrielle ou à des fins de refroidissement, de condensation ou de production de vapeur. Souvent, ils doivent appliquer plusieurs procédés de traitement, comme le dégrillage suivi de la filtration et de la chloration, avant d'utiliser l'eau.¹²

Les infrastructures

Quelles sont les infrastructures en place pour gérer l'eau au Québec? Nous possédons ici l'une des meilleures qualités d'eau au monde, non seulement parce que la ressource se trouve en abondance, mais aussi parce que nous possédons une quantité importante d'infrastructure pour gérer la ressource (réseau d'aqueducs et station d'assainissement des eaux usées).

Système d'alimentation en eau potable

Une des infrastructures les plus importantes qu'on retrouve au Québec, en la matière, est celle du système d'alimentation en eau potable. C'est l'infrastructure qui permet à une municipalité de produire et d'alimenter les usagers en eau de bonne qualité et en quantité satisfaisante. Ce système d'alimentation comprend les six points suivants¹³ :

- La prise d'eau
- L'usine de filtration
- Les réservoirs
- Les postes de surpression
- Le réseau de distribution et ses accessoires
- Les compteurs

Au Québec, la production et la distribution de l'eau potable relèvent des municipalités qui sont propriétaires de presque toutes ces infrastructures. Les municipalités planifient, financent, construisent et entretiennent leur système d'alimentation en eau potable. Pour y parvenir, elles

¹¹ STATISTIQUES CANADA, L'industrie canadienne de l'eau en bouteille, [En ligne], 05 juillet 2013, <http://www.statcan.gc.ca/pub/16-401-x/2010001/part-partie1-fra.htm>, (page consultée le 25 octobre 2014).

¹² Ibid 11

¹³ CENTRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE EN INFRASTRUCTURE URBAINES, Réseau d'eau potable, [En ligne], 1 avril 2014, <http://www.ceriu.qc.ca/secteurs/reseau-eau-potable>, (page consultée le 25 octobre 2014).

doivent règlementer et facturer leurs dépenses aux consommateurs par le biais de taxes ou d'une tarification aux citoyens.

Sur la base d'ententes inter municipales, certaines municipalités se sont regroupées pour mettre en commun des services selon leur taille, leur position géographique et leur développement démographique. Dans d'autres cas, elles font appel à l'entreprise privée pour la gestion de leurs réseaux de services d'eau (élaboration d'études techniques, confection des plans et devis, coordination des travaux, exploitation de l'équipement, etc.).¹⁴

Au cours des dernières années, plusieurs municipalités du Québec ont dû faire face à des problèmes en ce qui concerne leurs conduits d'alimentation en eau potable. Par conséquent, lorsque cela se produit, les habitants du secteur doivent faire bouillir l'eau avant de la consommer jusqu'à nouvel ordre ou bien lorsque le problème a été réglé. Par exemple, la municipalité de Vanier a récemment été aux prises avec ce type de problème. À la suite d'une coupure d'eau, l'eau qui allait vers la Haute-Ville, par pression négative, a redescendu, puisque c'est un système gravitaire. À ce moment-là, il peut y avoir intrusion de contaminants à l'intérieur de l'eau. Ainsi, environ 100 000 résidents devaient faire bouillir leur eau avant consommation. Un autre effet négatif d'un bris sur le conduit d'alimentation est celui de la perte d'une quantité importante d'eau. Un tel problème résulte très souvent et un déversement d'eau dans les rues. Ainsi, la ville doit bloquer les secteurs affectés. L'an dernier, le centre-ville de Montréal a été touché par une telle situation. Le Service de police de la ville de Montréal (SPVM) avait prévenu les automobilistes que la circulation était très difficile dans le secteur de la rue Sherbrooke et le boulevard René-Lévesque, ainsi qu'entre la rue Peel et l'avenue Université. Inévitablement, le système de transport est grandement affecté. On doit notamment suspendre ou détourner des lignes d'autobus ou bien le train de banlieue. Bien que soient illustrés seulement deux cas récents, d'autres sont survenus dans le passé et surviendront fort probablement dans le futur. Certains affirment qu'il est inévitable que ce genre de problème se reproduise en raison principalement des grandes variations de température qu'on voit ici au Québec. Selon Mme Francine Lachance, responsable des communications à la Ville de La Prairie, « c'est normal, principalement en raison de la dilatation thermique des matériaux lorsque la température de l'eau, à la source, varie. Le froid fait rétrécir (contracter) les métaux tandis que la chaleur provoque leur dilatation. Les secteurs où les tuyaux sont en fonte, combinés à l'acidité du sol, selon l'endroit, constituent des endroits propices où peuvent survenir les bris.» Toutefois, il y a de l'espoir alors que la situation est moins problématique avec les canalisations qui sont en Polychlorure de vinyle (PVC). De fait, ce matériau utilisé offre une résistance éprouvée. De plus, certains conseils municipaux ont adopté, il y a quelques années, un programme de réfection des rues de façon à préserver la qualité de notre milieu

¹⁴ S. Duchesne et J.-P. Villeneuve / Revue des Sciences de l'Eau 19(2) (2006) 69-85

de vie en priorisant un entretien régulier des réseaux existants. Il s'agit d'un autre pas dans la bonne direction.

Stations d'épurations

En 2013, l'évaluation de performance a porté sur 758 stations d'épuration et 4359 ouvrages de surverse qui étaient en service au 1er janvier 2013. La presque totalité de ces stations, soit 699 stations, a été construite dans le cadre des différents programmes de subvention mis en place depuis 1978.¹⁵ Parmi les 758 stations évaluées, 90 stations desservent des réseaux d'égout ne possédant aucun ouvrage de surverse. Quant aux 668 autres stations, 4 359 ouvrages de surverse y sont raccordés. La grande majorité des stations possèdent moins de 25 ouvrages de surverse. Les premières stations construites dans le cadre du programme d'assainissement des eaux du Québec ont été mises en service en 1980. Depuis l'année 2000, le nombre de stations d'épuration mises en service annuellement est inférieur à 30, et ces stations desservent essentiellement de petites municipalités. Cependant, depuis l'année 2004, le MAMROT¹⁶ a progressivement commencé à prendre en charge le suivi des stations construites hors programme.

Le 1^{er} avril 2014, le MAMROT annonce que le nouveau programme d'infrastructures municipales d'eau est officiellement en vigueur. Plus précisément, ce programme d'aide financière vise à soutenir les municipalités dans la réalisation de travaux de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, notamment dans le cadre de la mise aux normes des infrastructures.¹⁷ Le projet offre aux municipalités une nouvelle approche d'accompagnement en différentes étapes qui contribuera à diminuer les risques financiers associés aux augmentations de coûts des projets subventionnés.

L'approche proposée dans le cadre de ce nouveau programme aura un impact bénéfique et améliorera de façon significative la gestion des programmes d'infrastructures.

¹⁵ MAMROT, Évaluation de performance des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux pour l'année 2010, [En ligne], Octobre 2011, http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/infrastructures/suivi_ouvrages_assainissement_eaux/eval_perform_rapport_2010.pdf, (page consultée le 25 octobre 2014).

¹⁶ Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

¹⁷ Ibid 15

L'eau embouteillée

La question de l'eau embouteillée en est une très controversée. Bien qu'elle ait des impacts environnementaux néfastes, sa consommation ne cesse d'accroître au sein de la population. Pourquoi en est-il ainsi? Pour certains, l'engouement des consommateurs pour l'eau embouteillée s'explique par le meilleur goût de l'eau en bouteille comparé à celui de l'eau du robinet (goût chloré). Entre en jeu, également, la perception positive du public sur la qualité et la salubrité (polluants et microorganismes) de l'eau embouteillée par rapport à l'eau des aqueducs municipaux. L'eau est de plus perçue comme une option santé vis-à-vis les boissons gazeuses.¹⁸ Toutefois nous allons voir que ces perceptions ne sont pas nécessairement vraies. Mais pour commencer, regardons de plus près quels sont les impacts environnementaux.

Les impacts environnementaux

Les impacts environnementaux et énergétiques sont nombreux. La fabrication des bouteilles, leur transport et leur recyclage nécessitent beaucoup d'énergie et l'utilisation de ressources énergétiques non renouvelables. De fait, le transport et le processus de fabrication des bouteilles en plastique génèrent des émissions atmosphériques qui contribuent à la pollution de l'air et aux changements climatiques. De plus, la fabrication de ces bouteilles (plastique PET no^o1) requiert l'utilisation de résine vierge issue du pétrole, et ce, dans un contexte où le prix du baril est souvent élevé.¹⁹

Aux États-Unis, par exemple, le Pacifique Institute estime que l'énergie requise pour produire les bouteilles d'eau équivaut à 17 millions de barils de pétrole, de quoi faire rouler plus d'un million d'automobiles et de camions légers pendant un an. Le même organisme croit qu'en ajoutant la dépense énergétique reliée au transport, la quantité totale d'énergie équivaut à remplir une bouteille type de plastique au quart avec... du pétrole. Et les coûts environnementaux sont d'autant plus importants lorsque l'eau vient de loin.²⁰

S'ajoute à cela le fait que les bouteilles d'eau se retrouvent la plupart du temps à la poubelle. Au Québec, à peine 1 bouteille sur 9 est recyclée. On consomme souvent des eaux en bouteille dans des lieux publics qui n'offrent pas la possibilité de les récupérer. Il est alors plus facile de la jeter que de la rapporter à la maison pour la mettre dans le bac.

¹⁸ EAU SECOURS, Rapport sur la situation de l'industrie de l'eau embouteillée au Québec, [En ligne], http://eausecours.org/esdossiers/rapport_industrie_embouteillee.pdf, (page consultée le 25 octobre 2014).

¹⁹ DEVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, Réduction de la consommation d'eau embouteillée, [En ligne], http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/outils/Fiche_4.pdf, (page consultée le 25 octobre 2014).

²⁰ TREMBLAY, PASCAL, Eau embouteillée, [En ligne], 19 novembre 2008, <http://vieenvert.telequebec.tv/sujets/400>, (page consultée le 25 octobre 2014).

Passons en revue les quatre aspects du cycle de vie d'une bouteille d'eau. Cet exercice permettra de comprendre plus précisément les impacts environnementaux.

1. Le captage et le traitement : Au niveau énergétique, si on distille l'eau pour la purifier, cela implique de la faire évaporer en la chauffant et de la condenser en la faisant refroidir, ce qui exige beaucoup d'énergie. En matière d'eau, le processus d'embouteillage est lui-même grand consommateur d'eau. Selon Écosynthèses, l'embouteillage d'un litre d'eau requiert environ 2 à 3 litres d'eau supplémentaires.
2. La production des contenants : Sur le plan énergétique, le plastique est produit à partir de pétrole et de gaz naturel, deux combustibles fossiles non renouvelables. Les deux matériaux de base qui entrent dans la composition de ce type de plastique sont l'acide téréphtalique (PTA) et le monoéthylène glycol (MEG), deux composés chimiques toxiques dérivés du pétrole, dont l'extraction elle-même est polluante.²¹ En terme d'émissions toxiques, la production et le raffinage de la résine requièrent donc énormément d'énergie, mais génèrent aussi des émissions toxiques importantes. En fait, produire une bouteille de 16oz génère 100 fois les émissions toxiques dans l'air et l'eau comparée à la production d'une bouteille de même format en verre.²²
3. L'élimination et le recyclage : Le taux de recyclage est très faible. Comme mentionné précédemment, au Québec le pourcentage de bouteilles recyclées est bas. Ce problème ne se résume pas seulement au Québec. Aux États-Unis, par exemple, on estime à 86% la quantité des contenants qui sont jetés, et qui se retrouvent donc enfouis, incinérés, ou alors se retrouve un peu partout dans l'environnement et dans les cours d'eau. C'est-à-dire que sur 10 bouteilles vendues, entre 8 et 9 finissent au dépotoir. Sur les 29 milliards de bouteilles vendues en 2007, cela équivaut à 22 milliards, soit 20 millions par jour.²³
4. Le transport : Chaque étape du cycle de vie d'une bouteille d'eau implique un impact environnemental supplémentaire dû au transport, ce qui demande bien sûr du pétrole et génère des gaz à effet de serre. Le transport est un long processus divisé en plusieurs étapes. Il y a l'acheminement de la résine et le transport de l'eau de source vers le site de l'embouteillage, qui par la suite se dirige vers les entrepôts de distribution puis enfin vers les commerces.

²¹ ECOSYNTHESE, Impact environnemental, [En ligne], 2009, http://www.ecosynthese.com/dossiers/eau_en_bouteille/fr/EB05_impact.htm, (page consultée le 25 octobre 2014).

²² Ibid 20

²³ Ibid 20

La consommation

Comme souligné ci-dessus, la consommation de l'eau embouteillée est en croissance, et ce depuis le début des années 90. Il n'y a aucun doute, les ventes d'eau embouteillées montent en flèche. « Il se vendait 70 millions de bouteilles d'eau au Québec en 1992 alors qu'il s'en vend près d'un milliard en 2010. En Amérique du Nord, une personne sur cinq n'utilise que de l'eau en bouteille pour satisfaire ses besoins d'hydratation au quotidien », souligne Marc-Antoine Fleury, analyste en environnement et en énergie.²⁴ Selon l'institut Polaris d'Ottawa, au Québec on serait parmi les plus grands consommateurs d'eau en bouteilles au monde. En 2005 par exemple, Recyc-Québec avait estimé qu'environ 552 millions de bouteilles d'eau de source et d'eau gazéifiée ont été consommées dans le secteur résidentiel.²⁵ Les Québécois consommaient plus de 250 000 bouteilles d'un demi-litre, chaque jour en 2009. En comparaison avec les autres provinces canadiennes, le Québec vient au tout premier rang en matière de consommation d'eau embouteillée, et cela malgré l'excellente qualité de l'eau de la province. De fait, les chimistes effectuent ici 170000 tests sur l'eau durant l'année versus 52 fois par année pour les eaux embouteillées.²⁶ Nous sommes donc en droit de nous demander pourquoi consommer davantage de l'eau embouteillée alors qu'elle n'est pas synonyme d'eau de meilleure qualité.

Quant à la situation au Canada, sa consommation c'est stabilisé à partir de 2007, à un point tel que statistiques Canada a observé un ralentissement de la consommation par habitant entre 2008 et 2009, d'environ 6,6%.²⁷ Toutefois, on s'attend à une hausse de 13 % entre 2010 à 2015, des ventes d'eau en bouteille selon les données fournies par Euromonitor International.

Les enjeux internationaux

Selon l'ONU, de 6 à 8 millions de personnes meurent chaque année des suites de catastrophes et de maladies liées à l'eau. Sans compter les millions d'individus qui n'ont toujours pas accès à l'eau potable ou bien à un accès à des services d'assainissement adéquats. La situation à l'échelle planétaire s'est néanmoins grandement améliorée depuis les 20 dernières années, mais beaucoup de progrès restent encore à être accomplis. Voici un aperçu de la situation, tant au niveau de la consommation d'eau qu'au niveau de la pénurie et de l'accès à l'eau.

²⁴ Ibid 18

²⁵ Ibid 18

²⁶ LA PRESSE, Impact de l'eau embouteillée sur l'environnement et la santé, [En ligne], 22 mars 2011, <http://www.lapresse.ca/le-soleil/opinions/points-de-vue/201103/21/01-4381561-impact-de-leau-embouteillee-sur-lenvironnement-et-la-sante.php>, (page consultée le 25 octobre 2014).

²⁷ Ibid 18

Dans le monde, il se consomme plus d'eau potable que la capacité qu'a la Terre de la régénérer. De fait, différentes études montrent que si rien ne change, 3,5 planètes Terre seront nécessaires pour assurer les besoins d'une population mondiale dont le style de vie serait comparable à celui des Européens ou des Nord-Américains.²⁸ Cependant, nous sommes encore bien loin de ce style de vie qui semble bien plus une situation utopique qu'une situation réellement plausible. Autre point important pour illustrer ce constat est que la disponibilité en eau devrait diminuer dans de nombreuses régions, alors que la consommation mondiale en eau agricole devrait croître d'environ 19% d'ici 2050, et elle risque d'être plus importante encore en l'absence de tout progrès technologique ou d'intervention politique.

Néanmoins, tout n'est pas synonyme de catastrophe. Dans le dernier rapport de 2013 sur les objectifs du millénaire, l'ONU a stipulé que plus de 2,3 milliards de personnes ont obtenu un accès à des sources d'eau potable améliorées, au cours des 21 dernières années. La proportion de la population mondiale utilisant une source améliorée a atteint 89 % en 2010, par rapport à 76 % en 1990.²⁹ Ce constat relativement positif signifie que la cible de l'ONU relative à l'eau potable aura été atteinte cinq ans à l'avance sur l'objectif initial. De plus, environ 1,6 milliard de ces gens habitent un logement raccordé à un réseau d'adduction d'eau. Il ressort également de ce rapport qu'il y a aujourd'hui moins de disparités entre zones rurales et zones urbaines en ce qui concerne l'accès à une eau plus propre et à de meilleurs moyens d'assainissement. La couverture en eau potable a augmenté dans toutes les régions du monde exceptées en Asie Centrale et au Caucase.³⁰

En dépit de ces grands progrès, beaucoup de travail reste encore à faire. 768 millions de personnes s'approvisionnaient encore en eau à partir d'une source non améliorée en 2011.³¹ La vaste majorité de ces individus habitent dans les zones rurales. De plus, des problèmes sur la qualité et la salubrité de nombreuses sources d'eau potable continuent. Par conséquent, le nombre de personnes n'ayant pas accès à une source d'eau potable pourrait être deux à trois fois plus élevé que les estimations officielles de l'ONU. Cependant, 38 % des 6,2 milliards de personnes dans le monde utilisant une source d'eau potable améliorée ne bénéficient pas d'avoir l'eau courante dans leur foyer. Les personnes les plus touchées sont les personnes les plus pauvres et les plus marginalisées de la société, dont la majorité, surtout dans les zones urbaines, paient très cher de petites quantités d'eau souvent de mauvaise qualité. Seul signe encourageant est que la proportion des personnes qui dépendent

²⁸ ONU, 2013, Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau, [En ligne], 2014, <http://www.un.org/fr/events/worldwateryear/factsfigures.shtml>, (page consultée le 25 octobre 2014).

²⁹ ONU, Objectifs du millénaire : Rapport 2013, [En ligne], 2013, <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Resources/Static/Products/Progress2013/French2013.pdf>,(page consultée le 25 octobre 2014).

³⁰ Ibid 28

³¹ Ibid 28

d'une eau de surface non traitée comme source principale d'eau potable a diminué, passant de 6 % en 1990 à 3 % en 2011.³²

Une autre progression a été constatée quant à l'accès à des installations d'assainissement. Selon l'ONU, de 1990 à 2011, 1,9 milliard de personnes ont eu accès à des latrines, des toilettes à chasse d'eau ou d'autres installations d'assainissement améliorées.³³ En 1990, un peu moins de la moitié (49 %) de la population mondiale disposait d'un assainissement amélioré. Aujourd'hui on parle plutôt de 64% de la population, ce qui est une augmentation de 15 points de pourcentage en presque 20 ans.

Malgré les progrès accomplis, de grandes inégalités géographiques, socioculturelles et économiques demeurent au niveau mondial en ce qui concerne l'accès à l'eau et aux installations d'assainissement améliorées. Pour Dr Maria Neira, Directeur du Département Santé publique déterminant social et environnemental de la santé de l'OMS, « les personnes qui n'ont pas accès à des installations d'assainissement améliorées sont, dans leur immense majorité, des pauvres qui vivent en milieu rural. Lorsque l'assainissement en milieu rural a progressé, ce sont principalement les gens aisés qui en ont bénéficié, ce qui a creusé les inégalités »³⁴. La disparité n'est pas seulement présente entre milieu urbain et rural. Elle est également visible à l'intérieur d'une même ville. Les individus habitant dans des quartiers plus défavorisés ont bien évidemment moins de chances que les autres de bénéficier d'un approvisionnement en eau ou de moyens d'assainissement améliorés. Par le fait même, ils sont beaucoup plus à risque de contracter des maladies dues à la contamination de l'eau, comme le choléra, la diarrhée, la dysenterie et l'hépatite A.

Pollution des cours d'eau

En terme de pollution de l'eau, la situation n'est guère encourageante. Le programme des Nations Unies pour l'environnement a estimé qu'environ 8 millions de déchets de toute sorte sont rejetés en mer chaque jour.³⁵ De tous les déchets qu'on y retrouve, entre 60 et 95% sont de matières plastiques. Sur chaque kilomètre carré d'océan, 13 000 déchets flottent en permanence. Dans l'océan pacifique, environ cent-millions de tonnes de déchets flottent dans la mer. D'autres facteurs contribuent également à polluer les cours d'eau

³² Ibid 28

³³ Ibid 28

³⁴ ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ, L'OMS et l'UNICEF soulignent qu'il faut encore réduire les disparités d'accès aux sources d'eau potable et aux moyens d'assainissement améliorés, [En ligne], 8 mai 2014, <http://www.who.int/mediacentre/news/notes/2014/jmp-report/fr/>, (page consultée le 25 octobre 2014).

³⁵ GLOBOMETER, Les chiffres du monde, [En ligne], 2014, <http://globometer.com/eau-dechets-ocean.php>, (page consultée le 25 octobre 2014).

On pense notamment aux industries qui utilisent des substances qui sont éventuellement déversées dans les rivières, à proximité des lacs ou bien à la mer. À titre d'exemple, de 300 à 500 millions de tonnes de métaux lourds, solvants, boues toxiques et autres déchets non toxiques sont déversées par les industries chaque année dans les différents types de cours d'eau.³⁶ Les eaux usées des villes sont également une autre source de pollution. En principe, une ville devrait toujours compter sur des infrastructures adaptées à ses besoins afin de conduire ses eaux usées et ses égouts vers des stations d'épuration. Toutefois, nous sommes bien conscients que ce n'est pas tous les villes qui sont dotées de telles infrastructures. De fait, les régions du monde plus pauvre ont souvent des systèmes de gestion d'eau qui sont soit défectueux ou bien tout simplement inexistantes. Ainsi, il n'est pas surprenant de voir les eaux usées être dirigées directement dans les océans. Enfin, un autre polluant, qui ne faut pas négliger, est celui des émissions gazeuses rejetées dans l'atmosphère. Le meilleur exemple pour illustrer cela est celui des pluies acides. Les usines émettent des émissions qui contiennent des acides, substances qui vont provoquer une augmentation du pH de l'eau, qui tombent sous forme de pluie et affectent les sols, les lacs, les rivières et autres cours d'eau.³⁷

Outre ces facteurs, on assiste également à la multiplication des catastrophes naturelles où des populations doivent fuir leur milieu pour cause d'inondations, lors de pluies importantes, des ouragans ou bien des glissements de terrain. Nous en avons d'ailleurs eu de bien tristes exemples récemment. On pense notamment au cas du tsunami au Japon en 2011. Il avait fait plus de 19 000 morts, et montrait par le fait même la vulnérabilité de certaines régions en Asie qui sont souvent à risque face à une telle catastrophe.³⁸ Les conséquences d'un tel événement sur l'environnement peuvent être majeures. Au Japon par exemple, le tremblement de terre avait dégradé les systèmes d'assainissement et d'épuration de l'eau d'une partie du pays, et une quantité de déchets et débris de toute nature s'est dispersée dans l'océan Pacifique. Les sols ont aussi été pollués par des déchets chimiques ou des toxines. En raison des 25 millions de tonnes de débris en mer, une zone de 110 km au large des côtes a été rendue impropre à la navigation le mois suivant le séisme, selon les garde-côtes japonais. Ces déchets marins ont dérivé par la suite vers l'est dans le courant de Kuroshio pour atteindre l'archipel d'Hawaï au printemps 2012 ou atteindre plus tard la zone de convergence de l'est de l'océan Pacifique. Nous pouvons nous attendre à une augmentation de ces désastres dans le futur. D'une part à cause de l'augmentation de la densité de population en région côtière. D'autre part, à cause des changements climatiques qui augmentent le niveau des eaux, dû à l'expansion thermique et à la fonte des glaciers polaires et qui augmente par le fait même le nombre d'épisodes climatiques violents ainsi que leur ampleur.

³⁶ Ibid 2

³⁷ Ibid 2

³⁸ RADIO-CANADA, Les redevances sur l'eau sont insuffisantes, [En ligne], 7 août 2013,

http://ici.radio-canada.ca/emissions/cest_bien_meilleur_le_matin/2012-2013/chronique.asp?idChronique=306721, (page consultée le 25 octobre 2014).

Les changements climatiques pour leur part risquent d'être responsables de bien de problèmes reliés à l'eau. De fait, avec les perturbations dans les cycles naturels hydrologiques, il risque d'y avoir un accroissement des épisodes de sécheresse dans certaines régions déjà à risque. Cette situation, conjuguée avec la déforestation et l'exploitation intensive des sols agricoles rend les sols plus vulnérables à l'érosion et retiennent moins l'humidité et l'eau de pluie. Ainsi des régions où l'eau était déjà rare deviendront encore plus à risque. Premièrement, ce phénomène augmentera le nombre de sécheresses et deuxièmement, viendra ajouter une pression supplémentaire dans les grandes agglomérations, souvent côtières, où s'entassent les millions de fermiers qui n'ont plus de terre à cultiver. De plus, des zones côtières de faible altitude verront leur nappe phréatique contaminée par les assauts venant de la mer. Tout cela, sans compter le nombre croissant de tempêtes et leur intensité qui risquent d'augmenter en raison des déséquilibres climatiques et du réchauffement des mers du sud.

Privatisation

Nous assistons aujourd'hui dans les sociétés industrialisées, dans l'agriculture intensive et dans l'industrie, à une utilisation abusive de l'eau, pourtant d'une rareté croissante. D'autre part, la tendance générale est à sa privatisation, qui tend à en faire un bien économique, source de profits pour les multinationales, mais dont le prix soumis aux lois du marché ne cesse de s'élever pour les populations locales.³⁹ Une privatisation de l'eau? Une question jadis loufoque est aujourd'hui une réalité bien présente. À un point tel que certains pays ont déjà fait appel à un tel modèle. Toutefois, une telle idée fait face à beaucoup de résistance chez différents acteurs dispersés à travers le monde.

Commençons par quelques exemples de pays qui ont privatisé leur eau. Probablement, le cas le plus célèbre est sans doute celui de la Bolivie. De fait, ce pays d'Amérique du Sud a légiféré pour privatiser son eau en 1997. À un point tel que même l'eau de pluie était propriété des compagnies qui se sont alors portées acquéreuses. C'est notamment le cas des compagnies Bechter à Cochabamba et Suez situé à La Paz. Cette situation a été reçue avec indignation au sein de la population dont environ 70% vivent sous le seuil de la pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 2\$ par jour. Plusieurs émeutes éclatèrent un peu partout dans le pays et la répression qui s'ensuivit causa la mort de plusieurs activistes en plus d'en blesser des centaines d'autres. En quelques semaines seulement, le gouvernement était forcé de se rétracter, résiliant les contrats des différentes compagnies. C'est ce qui a amené la multinationale Bechtel à poursuivre le gouvernement bolivien pour 25 millions de dollars en vertu d'un accord bilatéral de libre-échange avec les Pays-Bas. À l'origine, c'était la Banque

³⁹CENTRE EUROPE, La privatisation de l'eau est une violation des droits de l'homme, [En ligne], 2002, <http://www.cetim.ch/fr/interventions/185/la-privatisation-de-l-eau-est-une-violation-des-droits-de-l-homme> , (page consultée le 25 octobre 2014).

Mondiale qui était derrière la privatisation de l'eau en Bolivie. De fait, elle était prête à accorder un prêt à la Bolivie uniquement dans le cas où elle privatiserait ses réseaux d'aqueducs.⁴⁰

L'Afrique du Sud est un autre exemple de privatisation qui a mal tourné. De fait, suivant les conseils de la Banque mondiale, qui lui recommandaient de faire planer une « menace crédible de coupure du service », la ville de Johannesburg et d'autres municipalités à travers le pays commencèrent à couper l'eau aux gens qui n'avaient plus les moyens de suivre l'augmentation des prix. Le modèle de recouvrement intégral des coûts promu par la Banque mondiale – soit un revenu tarifaire suffisant pour couvrir à lui seul les coûts de fonctionnement et de maintenance, sans aucune subvention publique destinée à garder les prix sous contrôle – a entraîné la coupure de l'approvisionnement en eau de plus de 10 millions de personnes. En outre, plus de deux millions de personnes ont été expulsées de leurs maisons, souvent du fait de la procédure légale visant à recouvrer les dettes des « clients » pauvres. Les communautés qui, auparavant, n'avaient pas accès à l'eau potable ont souffert le même sort quand les infrastructures ont été mises en place ou ont dû se contenter de s'approvisionner dans des rivières polluées ou des puits éloignés. Le résultat a été catastrophique : 300 morts et plus de 120 000 personnes touchées par le choléra. Ce fut la plus grosse épidémie de choléra de toute l'Afrique du Sud.⁴¹ D'autres pays, comme la Colombie et les Philippines, ont également souffert des effets négatifs de la privatisation de l'eau.

Luttes à la privatisation

De plus en plus de gens à travers le monde s'opposent à la privatisation de l'eau et pour cause. L'eau représente un bien essentiel à la survie humaine. Il s'agit d'un bien qui ne connaît pas de substitut. Par l'entremise de la privatisation, des milliers de personnes n'ont même plus les moyens d'accéder à cette ressource. L'expérience des privatisations de l'eau dans divers pays prouve qu'elles posent plus de problèmes que de solutions.

Les personnes qui s'opposent à la privatisation voient l'eau comme un bien commun de l'humanité, autrement dit, c'est un droit. Ainsi, lorsqu'on privatise l'eau, c'est en quelque sorte une violation des droits de l'homme. Les défenseurs de cette vision des choses croient fermement que l'eau doit être reconnue comme un droit et doit demeurer le patrimoine de l'humanité, sans jamais appartenir à des intérêts privés. Il incomberait à l'État d'en assurer l'accès, la gestion et la qualité. Pour ce faire, seule la reconnaissance du droit à l'accès à l'eau potable par les institutions internationales pourrait garantir

⁴⁰JOHNSON, Tim, Emeutes de l'eau chère en Bolivie, [En ligne], 13 mars 2003, *Courrier international*, <http://www.courrierinternational.com/article/2003/03/13/emeutes-de-l-eau-chere-en-bolivie>, (page consultée le 25 octobre 2014).

⁴¹ Les informations concernant le cas de l'Afrique du Sud ont été tirées du site internet *Partage des eaux* PARTAGE DES EAUX, La lutte contre la privatisation de l'eau en Afrique du Sud, [En ligne], septembre 2010, <http://www.partagedeseaux.info/article489.html>, (page consultée le 25 octobre 2014).

des mesures de protection pour que tout le monde y accède.⁴² Pour l'instant, l'eau n'est pas reconnue comme un droit en vertu de la Déclaration universelle des droits de l'homme. En 2002 seulement, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU a indiqué dans son Observation générale no 15 : « Le droit de l'être humain à l'eau est fondamental pour qu'il puisse vivre une vie saine et digne. C'est la condition préalable à la réalisation de tous ses autres droits ». ⁴³ L'Observation générale n'est toutefois pas juridiquement contraignante ; elle se veut plutôt comme une indication à suivre. C'est pourquoi, encore aujourd'hui, réclame-t-on une convention sur le droit, à l'eau qui établirait les fondements d'un cadre juridique mondial pour une répartition plus juste.⁴⁴

Ceux qui défendent la notion de privatiser l'eau voient plutôt cette ressource comme un bien de consommation ou bien une marchandise. À cet égard, l'eau est un besoin au même titre que la nourriture ou le logement. En conséquence, il est acceptable qu'elle ait un prix et qu'elle soit vendue à l'échelle mondiale. Les gouvernements se voient ainsi dégagés de la responsabilité d'assurer l'accès à l'eau et sa qualité, qui est dès lors abandonnée à la main invisible du marché, comme le reste des produits de consommation. Ainsi, la priorité n'est pas la réponse à un besoin, mais la rentabilité, et seuls ceux qui en ont les moyens peuvent se procurer de l'eau.⁴⁵

Redevances sur l'eau

Si l'eau n'a pas de prix et doit demeurer un bien public, c'est essentiellement au niveau de la consommation individuelle. Par contre, sa surutilisation compromet l'environnement et les besoins des générations futures. À ce niveau, il est important de noter qu'avant 2011, au Québec, l'eau était gratuite pour tous y compris pour les entreprises qui la gaspillaient allègrement pour leurs besoins industriels ou tout simplement, pour son extraction pure et simple. Toutefois, en 2010, le Québec décida d'imposer une redevance sur l'eau aux industriels. Ces derniers devront acquitter une redevance annuelle totalisant 8,8 millions de dollars sur le prélèvement de l'eau. Le règlement sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau a été adopté le premier décembre 2010 et est rentré en vigueur à compter du premier janvier 2011. La loi sur l'eau stipule ceci : « Les coûts liés à l'utilisation des ressources en eau, dont les coûts de protection, de restauration, de mise en valeur et de gestion sont assumés par les utilisateurs dans les conditions définies par la loi et en tenant compte des conséquences environnementales, sociales et économiques ainsi que du principe du pollueur-payeur.

⁴² ONU (Organisation des Nations Unies). 2003. < <http://www.un.org/french/events/water/4.pdf>>.

⁴³ Ibid 42

⁴⁴ OXFAM, Privatisation de l'eau, [En ligne], https://oxfam.qc.ca/sites/oxfam.qc.ca/files/Fiche7-Privatisation_et_eau.pdf, (page consultée le 25 octobre 2014).

⁴⁵Ibid 44

»⁴⁶ L'objectif derrière tout ça était de récupérer, auprès des utilisateurs de l'eau, une partie des coûts publics et sociétaux liés à la conservation, à la restauration et à la mise en valeur de l'eau et des écosystèmes aquatiques ainsi qu'à favoriser la prise de conscience de la valeur de l'eau par les grands utilisateurs de l'eau.⁴⁷ Les utilisateurs qui sont visés par ce nouveau règlement en ce qui a trait à la redevance sur l'eau, sont toutes les entreprises industrielles et commerciales puisant 75 mètres cubes d'eau ou plus par jour, et cela directement de la ressource ou bien par l'intermédiaire d'un système de distribution de l'eau. La redevance sur l'eau ne s'applique à aucun des utilisateurs suivants⁴⁸ :

- Aux puits domestiques privés ou à l'eau destinée aux usages domestiques et aux autres usages non commerciaux qui provient des aqueducs municipaux
- Aux établissements d'enseignement et aux établissements de soins
- Aux usages environnementaux comme les projets touchant les terres humides
- Aux usages liés à l'énergie hydraulique
- Aux usages liés à l'agriculture

Il a également été établi au Québec qu'il y aurait deux niveaux de redevance, selon le type d'utilisation de l'eau et son impact sur le milieu naturel. Donc, le taux de la redevance est fixé à 0,0025 \$ par mètre cube d'eau utilisé, à l'exception de l'eau utilisée pour les activités suivantes pour lesquelles le taux de la redevance est fixé à 0,07 \$ par mètre cube d'eau utilisé⁴⁹ :

1. La production d'eau en bouteilles ou dans d'autres contenants que cette eau soit destinée à la consommation humaine ou non;
2. la fabrication de boissons;
3. la fabrication de produits minéraux non métalliques, lorsque de l'eau est incorporée au produit;
4. la fabrication de pesticides, d'engrais et d'autres produits chimiques agricoles, lorsque de l'eau est incorporée au produit;
5. la fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base, lorsque de l'eau est incorporée au produit;
6. L'extraction de pétrole et de gaz.

⁴⁶ VAN DE WALLE., Édith, Règlement sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau, [En ligne], 1 décembre 2010, http://www.sesat.ca/RadDocuments/SESAT_Forum2011_%C3%89.VandeWalle.pdf, (page consultée le 25 octobre 2014).

⁴⁷ Ibid 46

⁴⁸ Ibid 46

⁴⁹ DEVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, Règlement sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau, [En ligne], <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/redevance/reglement.htm>, (page consultée le 25 octobre 2014).

Ainsi, les redevances seront moindres pour certains types d'industries. On pense notamment aux industries comme les pâtes et papiers, la métallurgie et les mines. La raison est fort simple : c'est que l'eau qu'elles utilisent dans leur processus de production retourne pour l'essentiel dans le milieu naturel. Ce qui n'est bien évidemment pas le cas pour les embouteilleurs, les fabricants de jus, de bière, de marinade et de produits chimiques étant donné que ces derniers incorporent l'essentiel de l'eau prélevée à leurs produits. Les fonds recueillis par le biais des redevances sur l'eau permettront ensuite de réaliser plusieurs des engagements gouvernementaux touchant la gestion intégrée des ressources en eau et l'acquisition de connaissances.⁵⁰ Il s'agit d'un modèle viable. Toutefois, pour l'expert en la matière, Pierre J. Hamel, chercheur à l'Institut national de recherche scientifique les redevances sont insuffisantes d'autant plus que les municipalités ne récoltent rien.⁵¹ On doit revoir tout le régime d'exploitation de l'eau au Québec. Fait à noter, le Québec est la province canadienne dont les redevances sont les plus élevées.

Recommandations

La gestion de l'eau au Québec

Au Québec, l'enjeu majeur en matière de gestion de l'eau est celui de la surconsommation. De fait, les Québécois consomment une quantité d'eau bien au-delà de ce dont une personne a réellement besoin pour vivre. Par exemple, un humain n'a besoin que de 3 litres par jour pour survivre et les Québécois en consomment plus de 400 litres par jour, selon le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Si l'on additionne à cela la consommation des entreprises, ce chiffre s'élève à plus de 800 litres. C'est une quantité énorme. À un tel point, que les Québécois se hissent au deuxième rang, en matière de consommation d'eau au monde, derrière les États-Unis.⁵² Alors, la question qu'on se pose est la suivante : comment peut-on convaincre les citoyens entourés de 4 500 rivières et 750 000 lacs, c'est-à-dire 3 % des ressources en eau douce de la planète, d'en faire une consommation raisonnable? Certaines solutions intéressantes ont été entreprises au Québec au cours des dernières années afin d'essayer de réduire la consommation de l'eau et par le fait même faire une gestion durable de l'eau au Québec. Voici quelques exemples⁵³ :

⁵⁰ Ibid 49

⁵¹ RADIO-CANADA, Les redevances sur l'eau sont insuffisantes, [En ligne], 7 août 2013, http://ici.radio-canada.ca/emissions/cest_bien_meilleur_le_matin/2012-2013/chronique.asp?idChronique=306721, (page consultée le 25 octobre 2014).

⁵² KHENNACHE, Lylia, Libre opinion - Pour une meilleure gestion de l'eau, [En ligne], 26 mars 2012, Le Devoir, <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/345907/libre-opinion-pour-une-meilleure-gestion-de-l-eau>, (page consultée le 25 octobre 2014).

⁵³ DEVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, La gestion intégrée de l'eau par bassin versant, [En ligne], <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/>, (page consultée le 25 octobre 2014).

1. Appliquant le Plan directeur de l'eau, le réseau des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) permet un suivi accru des problématiques propres à chaque lac et rivière couvrant notre territoire. Bien qu'ayant une légitimité encore insuffisante face à l'énorme tâche qui leur incombe, les 40 organismes de bassins versants qui œuvrent sur nos lacs et rivières sont un pas important vers la gestion consciencieuse de nos ressources. La mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant constitue un engagement majeur de la Politique nationale de l'eau adoptée à l'automne 2002, et vise en premier lieu la réforme de la gouvernance de l'eau.
2. La création d'un Institut International de l'aquarresponsabilité municipale (IIAM) sous l'impulsion de l'Université Laval et de l'INRS, qui vise à accorder des certifications aux villes « aquarresponsables », incitera peut-être les municipalités du Québec à tendre vers une gestion de l'eau performante et efficiente.
3. Autre solution intéressante qui a été produite et qui doit continuer est celle de générer des informations adéquates. En effet, la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable propose comme mesure pour les municipalités la production d'une information sur leur système d'eau (infrastructures, usages, usagers, bilans, etc.) et, en conséquence, l'élaboration d'un plan d'action. Il faut que les municipalités établissent un portrait actuel de la situation municipale concernant leur système d'eau. Cette mesure est essentielle, car il est impossible de régler un problème s'il n'est pas identifié.
4. Enfin, un élément important qui ne faut pas oublier est celui de sensibiliser et d'éduquer les citoyens à l'égard des principaux enjeux en matière d'eau au Québec et cela de manière constante, afin d'être en mesure d'apporter des changements significatifs au sein de la population québécoise en ce qui concerne la consommation d'eau. Donc, il est primordial d'investir dans des programmes de sensibilisation et d'éducation pour convaincre les individus des biens faits de l'économie d'eau.

Recommandation 1 : *Que la FECQ prône une réduction de la consommation de l'eau au sein de la population québécoise.*

Réduction de l'eau embouteillée

Comme nous avons vu précédemment, les Québécois sont de grands consommateurs d'eau embouteillée. Or, les coûts environnementaux et économiques des eaux embouteillées sont considérables. Pour cette raison, il est impératif qu'on soit en mesure de diminuer la consommation d'eau embouteillée. D'autant plus qu'ici, au Québec, nous jouissons d'une excellente qualité d'eau.

Pour ce faire, des solutions ont déjà été mises en place par le gouvernement québécois et d'autres sont également envisageables pour le futur. Tout d'abord, le MDDEFP encourage la consommation de l'eau d'aqueduc dans ses locaux. De plus, elle a pris la décision de ne pas renouveler son regroupement d'achats concernant l'eau de source embouteillée depuis 2009. D'autres solutions bien simples demeurent envisageables :

1. Investir dans des campagnes de sensibilisation auprès des citoyens afin de leur montrer tous les méfaits sur l'environnement. Beaucoup d'individus n'ont pas nécessairement conscience de toute l'ampleur de la situation et de tous les impacts sur l'environnement.
2. Proposition aux citoyens : Faire l'acquisition d'une bonne bouteille réutilisable. Et de la remplir avec de l'eau du robinet.
3. Que les établissements scolaires et les édifices municipaux cessent la vente et la distribution d'eau embouteillée, comme c'est déjà le cas en Ontario.
4. Ajouter des fontaines publiques accessibles à tous dans les bâtiments provinciaux.

Recommandation 2 : *Que la FECQ prône l'interdiction de la vente d'eau embouteillée.*

Privatisation

La privatisation de l'eau n'est pas une solution adéquate. Ayant déjà été tenté dans plusieurs pays, ce modèle a eu des répercussions extrêmement négatives, principalement chez les pays plus pauvres. On a vu à travers les exemples boliviens et sud-africains que l'idée de privatiser l'eau amène son lot de problèmes. Une citation de M. Miloon Kothari, rapporteur spécial sur le droit à un logement convenable, la privatisation des services publics illustre bien cette idée :

« Des effets dévastateurs sur l'économie et la cohésion sociale en cas de problème. De plus, plusieurs initiatives de privatisation de l'eau ont été considérées comme un échec ces dernières années, mais aussi une comparaison des services publics dans les pays en développement a révélé que les systèmes d'approvisionnement en eau entièrement publics comptaient parmi les services les plus efficaces »⁵⁴

La gestion de l'eau est l'affaire de tous, afin d'éviter le laxisme dans la gestion de cette ressource, il importe d'être le plus transparent possible et d'être redevable devant la population. Des normes

⁵⁴Ibid 39

sévères de qualité doivent être respectées afin d'éviter le cas de maladies véhiculées par l'eau. Pour ce faire, le ministère de l'Environnement en partenariat avec les municipalités doit être vigilant.

Recommandation 3 : *Que la FECQ s'oppose à la privatisation de la gestion de l'eau.*

Accès à l'eau potable

Bien que la situation de l'accès à l'eau potable se soit grandement améliorée depuis les 20 dernières années, plus de 780 millions de personnes n'avaient toujours pas accès à des points d'eau améliorés. À l'échelle mondiale, il demeure très difficile d'augmenter l'accès à l'eau potable pour tous, car la réalité n'est pas la même pour chaque région du monde. Le constat présentement est le suivant :

« Le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement présente en effet de graves dangers. L'eau non traitée véhicule des virus, des bactéries, des parasites ou encore des microorganismes végétaux ou animaux. Elle peut donc être responsable de maladies. Ces maladies hydriques tuent environ 5 millions de personnes chaque année, et 2,3 milliards en souffrent. Les microorganismes présents dans l'eau peuvent véhiculer notamment le paludisme, la schistosomiase, la fièvre typhoïde, le choléra et les amibes. Ces derniers provoquent de fortes diarrhées et sont responsables chaque année de la mort de 1,8 million de personnes dont 90 % sont des enfants de moins de 5 ans, vivant pour la plupart dans les pays en développement. La diarrhée est le plus grave problème de santé publique directement lié à l'eau et à l'assainissement. »⁵⁵

Que faire alors devant un scénario aussi problématique. Des solutions ont été mises en place selon les différentes régions du monde. Dans les pays émergents (Inde et Chine notamment), les autorités font parfois appel aux entreprises du secteur de l'eau et de l'assainissement au travers de partenariats public-privé permettant d'améliorer les services d'eau et d'assainissement des populations et de tendre vers les standards des pays développés. Dans les pays qui manquent de ressources financières, les gouvernements peuvent faire appel à des bailleurs de fonds internationaux pour financer des projets d'amélioration d'accès aux services. C'est notamment le cas à Haïti. Dans les pays dont les zones rurales connaissent une grande précarité, ce sont des ONG et des fondations qui œuvrent pour améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement. Enfin, dans les pays développés, on assiste au développement de politique sociale de l'eau ayant pour but de garantir un accès à l'eau universel pour

⁵⁵SUEZ ENVIRONNEMENT, L'accès à l'eau et à l'assainissement dans le monde, [En ligne], 15 mars 2013, <http://www.emag.suez-environnement.com/acces-eau-potable-assainissement-droit-humain-fondamental-universel-12479>, (page consultée le 25 octobre 2014).

les populations.⁵⁶ Le plus important c'est qu'il faut que la solution proposée soit adaptée à la réalité du pays en question ou bien à la région en question, sinon la solution sera vouée à l'échec.

L'organisme Solidarités international a trouvé une autre idée très intéressante pour venir en aide à des pays dont la qualité de l'eau est très déficitaire. Parallèlement aux activités d'accès à l'eau (puits, forages, captages et protections des sources, réseaux d'adduction d'eau) potable et à l'assainissement de base, l'organisme travaille avec les communautés au renforcement de leurs capacités à gérer la ressource en eau et les infrastructures.⁵⁷ Ces actions peuvent parfois être entreprises à travers un support aux autorités nationales ou locales. Toutefois, il faut la bonne volonté des autorités nationales ou locales. Ainsi, une telle approche aurait difficilement un résultat positif à l'intérieur d'un pays où il y'aurait une forte instabilité politique.

Recommandation 4 : *Que la FECQ encourage les initiatives de développement international en priorisant l'accès et la gestion par les communautés de l'eau potable.*

Gestion de l'eau dans le monde

Tout comme l'accès à l'eau potable, une bonne gestion de l'eau dans le monde comporte également son lot de difficultés. De fait, les conflits politiques, les impacts écologiques et les préoccupations sociales rendent difficile un mode de gestion adapté à l'ensemble de la ressource planétaire et aux réalités de chaque pays. Pour assurer une saine gestion des ressources en eau et une coopération entre les différents acteurs, plusieurs organismes internationaux ont été mis en place. Les deux principaux exemples sont le Réseau international des Organismes de Bassin (RIOB) et l'Office International de l'eau. Le premier a été créé en 1994 et a pour mission la mise en place d'une gestion intégrée des ressources en eau par bassin hydrographique et de la promouvoir en tant qu'outil essentiel d'un développement durable.⁵⁸ Le deuxième est une association sans but lucratif créée en France en 1901 par une loi et déclarée d'utilité publique en 1991. L'association a pour mission de réunir l'ensemble des organismes publics et privés impliqués dans la gestion et la protection des ressources en eau.⁵⁹ La création de ce type d'organisme est cruciale afin d'être en mesure de bien coordonner la question de la gestion de l'eau dans le monde à l'échelle planétaire, car ce ne sont pas tous les mêmes pays qui ont les mêmes intérêts, les mêmes objectifs et les mêmes problématiques. À partir de cela, il faut être en mesure de développer l'information ainsi que la formation des élus

⁵⁶ Ibid 54

⁵⁷ SOLIDARITES INTERNATIONAL, L'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement, [En ligne], 2014, <http://solidarites.org/fr/notre-expertise/eau-hygiene-assainissement/eau-hygiene-assainissement-2>, (page consultée le 25 octobre 2014).

⁵⁸ GROBEC, La gestion de l'eau dans le monde, [En ligne], 2014, <http://www.grobec.org/monde.php>, (page consultée le 25 octobre 2014).

⁵⁹ Ibid 58

locaux. Il faudrait également miser sur la formation de professionnels de l'eau. Enfin, encourager et promouvoir l'éducation des populations sur ces questions, principalement dans les pays sous-développés.

Recommandation 5 : *Que la FECQ encourage la création d'un véritable réseau, à travers le monde, de partenaires impliqués dans la gestion et la protection des ressources en eau.*

Conclusion

Nous avons constaté à travers ce document, comment la question de l'eau suscite différentes problématiques et différentes questions. Bien que la situation dans le monde soit encore difficile, des progrès significatifs ont tout de même été accomplis depuis les 20 dernières années. De nombreuses menaces continueront toujours à être présentes. Que ça soit la qualité de l'eau, l'accès difficile à l'eau potable pour des millions de personnes ou bien la question de la privatisations de l'eau, il serait utopique de penser que nous allons enrayer tous ses problèmes de manière définitive. Néanmoins, il y aura toujours place à la progression. Pour cela, il faut une meilleure conscientisation et une meilleure éducation sur les questions entourant l'eau, et ceux davantage dans les pays sous-développés. De plus, il faut que les gouvernements locaux soient en mesure d'utiliser efficacement l'eau sur leur territoire. Ces derniers doivent également travailler de concert avec les divers intervenants concernant la gestion de bassins versants. Une chose est sûre, il est extrêmement difficile d'être unanime en ce qui a trait à l'eau. Personne ne s'entendra de façon absolue quant aux différentes solutions pour améliorer la situation dans laquelle nous vivons présentement.

Liste des recommandations

Recommandation 1 : *Que la FECQ prône une réduction de la consommation de l'eau au sein de la population québécoise.*

Recommandation 2 : *Que la FECQ prône l'interdiction de la vente d'eau embouteillée.*

Recommandation 3 : *Que la FECQ s'oppose à la privatisation de la gestion de l'eau.*

Recommandation 4 : *Que la FECQ encourage les initiatives de développement international en priorisant l'accès et la gestion par les communautés de l'eau potable.*

Recommandation 5 : *Que la FECQ encourage la création d'un véritable réseau de partenaires à travers le monde impliqué dans la gestion et la protection des ressources en eau.*

Bibliographie

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA, *Analyse des questions d'approvisionnement en eau pour le secteur de l'agriculture*, [En ligne], 26 mars 2013, http://www4.agr.gc.ca/ressources/prod/doc/pfra/pdf/awsi-paea_qc_f.pdf , (page consultée le 25 octobre 2014).

CENTRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE EN INFRASTRUCTURE URBAINES, *Réseau d'eau potable*, [En ligne], 1 avril 2014, <http://www.ceriu.qc.ca/secteurs/reseau-eau-potable>, (page consultée le 25 octobre 2014).

CULHUAC SCHMIDT, Katja Hanne, *LA SURCONSOMMATION DE L'EAU POTABLE AU QUÉBEC*, [En ligne], https://www.usherbrooke.ca/environnement/fileadmin/sites/environnement/documents/Essais2011/Culhuac_K__03-02-2012_.pdf, (page consultée le 25 octobre 2014).

CENTRE EUROPE, *La privatisation de l'eau est une violation des droits de l'homme*, [En ligne], 2002, <http://www.cetim.ch/fr/interventions/185/la-privatisation-de-l-eau-est-une-violation-des-droits-de-l-homme> , (page consultée le 25 octobre 2014).

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, *De l'eau du nord au sud et d'est en ouest*, [En ligne], 2014, <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/rapportsurleau/portrait-Qc-aquatique-eau-nord-sud-est-ouest.htm>, (page consultée le 25 octobre 2014).

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, *La gestion intégrée de l'eau par bassin versant*, [En ligne], <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/>, (page consultée le 25 octobre 2014).

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, *Règlement sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau*, [En ligne], <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/redevance/reglement.htm>, (page consultée le 25 octobre 2014).

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, *Réduction de la consommation d'eau embouteillée*, [En ligne], http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/outils/Fiche_4.pdf , (page consultée le 25 octobre 2014).

DUCHESNE. S et VILLENEUVE. J-P/ *Revue des Sciences de l'Eau* 19(2) (2006) 69-85
EAU SECOURS, *Rapport sur la situation de l'industrie de l'eau embouteillée au Québec*, [En ligne],
http://eausecours.org/esdossiers/rapport_industrie_embouteillee.pdf, (page consultée le 25 octobre 2014).

ECOSYNTHESE, *Impact environnemental*, [En ligne], 2009,
http://www.ecosynthese.com/dossiers/eau_en_bouteille/fr/EB05_impact.htm , (page consultée le 25 octobre 2014).

GLOBOMETER, *Les chiffres du monde*, [En ligne], 2014, <http://globometer.com/eau-dechets-ocean.php>, (page consultée le 25 octobre 2014).

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, *Hydroélectricité du Québec : Une solution avantageuse pour le nord-est*, [En ligne], 2010,
https://www.mrif.gouv.qc.ca/content/documents/fr/BR_Energie_FR.pdf , (page consultée le 25 octobre 2014).

GROBEC, *La gestion de l'eau dans le monde*, [En ligne], 2014, <http://www.grobec.org/monde.php>, (page consultée le 25 octobre 2014).

JOHNSON, Tim, *Emeutes de l'eau chère en Bolivie*, [En ligne], 13 mars 2003, *Courrier international*,
<http://www.courrierinternational.com/article/2003/03/13/emeutes-de-l-eau-chere-en-bolivie>, (page consultée le 25 octobre 2014).

KHENNACHE, Lylia, *Libre opinion - Pour une meilleure gestion de l'eau*, [En ligne], 26 mars 2012, *Le Devoir*,
<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/345907/libre-opinion-pour-une-meilleure-gestion-de-l-eau>, (page consultée le 25 octobre 2014).

LA PRESSE, *Impact de l'eau embouteillée sur l'environnement et la santé*, [En ligne], 22 mars 2011,
<http://www.lapresse.ca/le-soleil/opinions/points-de-vue/201103/21/01-4381561-impact-de-leau-embouteillee-sur-lenvironnement-et-la-sante.php>, (page consultée le 25 octobre 2014).

MAMROT, *Évaluation de performance des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux pour l'année 2010*, [En ligne], Octobre 2011, http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/infrastructures/suivi_ouvrages_assainissement_eaux/eval_perform_rapport_2010.pdf, (page consultée le 25 octobre 2014).

ONU, Objectifs du millénaire : Rapport 2013, [En ligne], 2013, <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Resources/Static/Products/Progress2013/French2013.pdf>, (page consultée le 25 octobre 2014).

ONU, 2013, Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau, [En ligne], 2014, <http://www.un.org/fr/events/worldwateryear/factsfigures.shtml> , (page consultée le 25 octobre 2014).

ONU (Organisation des Nations Unies). 2003. < <http://www.un.org/french/events/water/4.pdf>>, (page consultée le 25 octobre 2014).

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ, *L'OMS et l'UNICEF soulignent qu'il faut encore réduire les disparités d'accès aux sources d'eau potable et aux moyens d'assainissement améliorés*, [En ligne], 8 mai 2014, <http://www.who.int/mediacentre/news/notes/2014/jmp-report/fr/> , (page consultée le 25 octobre 2014).

OXFAM, *Privatisation de l'eau*, [En ligne], https://oxfam.qc.ca/sites/oxfam.qc.ca/files/Fiche7-Privatisation_et_eau.pdf, (page consultée le 25 octobre 2014).

PARTAGE DES EAUX, *La lutte contre la privatisation de l'eau en Afrique du Sud*, [En ligne], septembre 2010, <http://www.partagedeseaux.info/article489.html>, (page consultée le 25 octobre 2014).

RADIO-CANADA, *Les redevances sur l'eau sont insuffisantes*, [En ligne], 7 août 2013, http://ici.radio-canada.ca/emissions/cest_bien_meilleur_le_matin/2012-2013/chronique.asp?idChronique=306721, (page consultée le 25 octobre 2014).

RADIO-CANADA, *Tsunami du 11 mars 2011 : le Japon se souvient*, [En ligne], 11 mars 2013, <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/International/2013/03/11/001-japon-tsunami-anniversaire.shtml>, (page consultée le 25 octobre 2014).

SOLIDARITES INTERNATIONAL, *L'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement*, [En ligne], 2014, <http://solidarites.org/fr/notre-expertise/eau-hygiene-assainissement/eau-hygiene-assainissement-2>, (page consultée le 25 octobre 2014).

STATISTIQUES CANADA, *L'industrie canadienne de l'eau en bouteille*, [En ligne], 05 juillet 2013, <http://www.statcan.gc.ca/pub/16-401-x/2010001/part-partie1-fra.htm>, (page consultée le 25 octobre 2014).

SUEZ ENVIRONNEMENT, L'accès à l'eau et à l'assainissement dans le monde, [En ligne], 15 mars 2013, <http://www.emag.suez-environnement.com/acces-eau-potable-assainissement-droit-humain-fondamental-universel-12479>, (page consultée le 25 octobre 2014).

TREMBLAY, PASCAL, *Eau embouteillée*, [En ligne], 19 novembre 2008, <http://vievenvert.telequebec.tv/sujets/400>, (page consultée le 25 octobre 2014).

VAN DE WALLE., Édith, *Règlement sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau*, [En ligne], 1 décembre 2010, http://www.sesat.ca/RadDocuments/SESAT_Forum2011_%C3%89.VandeWalle.pdf, (page consultée le 25 octobre 2014).